



Règlement Intérieur

Bienvenue au gîte « La Belle de Cèze »

Avenant au contrat de location

Chers hôtes,

Nous sommes très heureux de vous accueillir dans notre gîte « La Belle de Cèze ». Pour votre confort et celui de votre entourage, nous vous demandons de bien vouloir vous conformer aux informations mentionnées dans ce règlement intérieur. Nous espérons que vous passerez un agréable séjour dans ces lieux entièrement rénovés et mis à votre disposition.

Nous vous invitons à prendre connaissance des informations suivantes.

Pour votre location : merci de prévoir une assurance villégiature à l'adresse du gîte et pour la durée du séjour.

RECEPTIONS : éviter le bruit, en particulier la nuit qui pourrait déranger le voisinage.

SONORISATION ET ACCESSOIRES NON AUTORISES : DJ, arcs de lumières, enceintes, Karaoké, pétards et confettis etc....

DEPOT DE GARANTIE :

A la remise des clés, nous vous demanderons un dépôt de garantie de 500 sous la forme d'un chèque de caution.

Un reçu vous sera délivré.

NETTOYAGE :

Si vous ne prenez pas le forfait ménage :

Le gîte doit être rendu propre à votre départ. Nous effectuons un état des lieux avec vous à la fin du séjour.

Info : les poubelles dans chaque sanitaire doivent être descendues, les lavabos WC et douches doivent être rincés, les surfaces de la cuisine doivent être propres, même si le service ménage a été réservé !

Si vous optez pour le forfait ménage :

Vous devez réserver l'option ménage auprès de la centrale réservation, au moment de la signature du contrat. (Le tarif est indiqué dans la fiche descriptive du gîte). en faire la réservation 15 jours minimum avant votre arrivée.)

Le service de ménage comprend : le nettoyage de tous les sols (balayage + lavage), l'entretien des salles de bains, WC et lavabos.

Vous devez faire vous-même ces points avec ou sans le forfait ménage :

- ☑ nettoyer les appareils électroménagers de la cuisine, (les réfrigérateurs et le four)
- ☑ replacer meubles et objets déplacés,
- ☑ laver et ranger la vaisselle,
- ☑ remettre en place et refaire tous les lits à l'identique du jour de votre arrivée,
- ☑ vider les poubelles, nettoyer le barbecue
- ☑ ramasser les papiers dedans et aux abords du gîte.

FUMEURS : il est interdit de fumer à l'intérieur du gîte au RDC ainsi qu'à l'étage. Merci de ne pas jeter vos cigarettes dans la pelouse, ainsi que dans la cour. Vous avez des pots mis à votre disposition aux entrées.

ANIMAUX : Par mesure d'hygiène, de voisinage et de sécurité, nous n'en acceptons AUCUN.

DECHETS : Une poubelle est prévue à cet effet. Respectez le TRI SELECTIF : séparez le verre, le plastique et conserves, des autres déchets.

Prévoyez de grands sacs poubelles de 50 et 100 litres.

Merci de participer à l'harmonie du gîte. Nous vous souhaitons un très bon séjour à « La Belle de Cèze »!

Date et signature du locataire.

Fait à

Le

Signature